IFAS – LEAP Eugénie Joubert
16 B rue Traversière
43200 Yssingeaux
Tel : 06.42.80.91.51
Mail : ifas@ecsy.net

CONDITIONS DE PRE-INSCRIPTION

CURSUS COMPLET EN APPRENTISSAGE EN 18 MOIS

DIPLOME D'ETAT AIDE-SOIGNANT

RENTREE LE 9 JANVIER 2024

Information concernant les candidats

La sélection est effectuée par examen du dossier. Un entretien sera réalisé afin de s'assurer des motivations et des capacités du candidat à effectuer cette formation.

1- CRITERES D'ACCES A LA FORMATION

Ci-dessous les conditions à remplir pour la rentrée :

- Avoir 17 ans minimum et moins de 30 ans à l'entrée en formation. Un accueil est également possible en cursus complet pour les plus de 30 ans mais sous certaines conditions.
- Être déclaré apte physiquement et psychologiquement par un **médecin agréé,** à l'exercice de la fonction. Si le médecin agréé soulève un problème d'inaptitude à la fonction, l'entrée en formation n'est plus possible.
- Être à jour des vaccinations conformes à la règlementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de la santé en France **(Attention aux délais que peuvent demander certaines vaccinations).**

2- LES MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Étape 1 – **Constituer votre dossier administratif papier avec les pièces suivantes (étape obligatoire)**

- *Fiche de pré-inscription administrative* dûment remplie et signée (voir document joint). Pour les candidats mineurs, la signature du responsable légal est exigée.
- *Photocopie lisible de la carte d'identité* recto-verso ou passeport en cours de validité
- *1 photo d'identité + Nom – Prénom au dos*
- *Pour les ressortissants hors Union Européenne : une attestation du niveau de langue française requis C1 ainsi que la traduction des diplômes en français*. Vous pouvez vous renseigner sur le site internet du service public. (www.service-public.fr)
- Pour les personnes présentant un handicap, la demande d'aménagement des épreuves avec l'avis rendu du médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Doit apparaître la notification **« pour sélection aide-soignante »** et non « pour baccalauréat ou autre diplôme ».

Étape 2 – **Constituer votre dossier professionnel avec les pièces suivantes (étape obligatoire) :**

- ***Une lettre de motivation manuscrite*** **:** présentez-vous en mettant en avant vos compétences, vos qualités et en faisant le lien avec vos connaissances du métier d'aide-soignant. Puis, argumentez votre choix de parcours. Attention, l'écriture doit être lisible. Votre lettre de motivation doit être datée et signée (et elle doit comporter vos coordonnées complètes).

- ***Curriculum vitae* :** actualisé, avec toutes vos expériences de stages et/ou professionnelles. Votre CV doit comporter vos coordonnées complètes.
- ***Un document manuscrit*** *relatant soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel. Votre situation ou votre projet doit être en lien avec le métier d'aide-soignant* : deux pages maximums. Pour les personnes ayant une expérience personnelle ou professionnelle dans l'accompagnement et l'aide à la personne, vous décrirez une situation. Puis vous expliquerez comment celle-ci vous a amené au projet de formation et au métier d'aide-soignant. Dans cette situation, vous êtes acteur ou observateur. Pour les personnes qui n'ont pas d'expérience personnelle ou professionnelle dans l'accompagnement et l'aide à la personne, présentez votre cheminement jusqu'à la formation et au métier d'aide-soignant.
- *Une copie de l'original de tous les diplômes obtenus* : même ceux qui n'ont pas de lien avec le métier d'aide-soignant
- *Pour les candidats actuellement dans un cursus scolaire ou en formation professionnelle : bulletins scolaires ou relevés des résultats et appréciations de stage de l'année en cours.*
- *Pour tous les autres candidats, attestation(s) de travail accompagnée(s) éventuellement des appréciations et/ou recommandations du ou des employeurs*
- *Tout justificatif valorisant en engagement ou une expérience personnelle dans le cadre associatif, sportif… en lien avec la profession d'aide-soignant. :* Vous pouvez fournir tous les éléments concernant votre participation active à un club sportif, une association, un voyage humanitaire, une action d'aide à la personne…
- ***Copie du contrat d'apprentissage signé ou le document intitulé « attestation engagement employeur » renseigné.***

Le dossier de pré-inscription complet doit être parvenu avant le 15 décembre 2023
Tout dossier incomplet papier sera rejeté automatiquement et non traité.

3- LES MODALITES D'ENVOI DU DOSSIER : Avant le 15 décembre 2023 à minuit (date cachet de la poste faisant foi)

Les documents doivent être envoyés par courrier à :
IFAS Eugénie Joubert - 16 Bis rue traversière - 43 200 YSSINGEAUX

4- LES ENTRETIENS DE SELECTION

Ils se dérouleront la semaine du 9 octobre au 20 décembre 2023.

5- LES RÉSULTATS :

Les résultats seront transmis le 22 décembre au plus tard.
Les candidats seront personnellement informés de leurs résultats par courrier.
Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.